



**Décision n° 2024-57 du 30 décembre 2024 modifiant la décision n° 2024-08
du 28 avril 2024 portant désignation des responsables de formation**

Le directeur de l'École nationale des ponts et chaussées,

Sur proposition du directeur de l'enseignement,

Vu le décret n° 93-1289 du 8 décembre 1993 modifié relatif à l'École nationale des ponts et chaussées, notamment son article 17 ;

Vu les conditions de nomination des enseignants applicables à l'École nationale des ponts et chaussées, notamment son article 9 ;

Vu la décision n° 2024-08 du 28 avril 2024 portant désignation des responsables de formation

Décide :

Art. 1^{er}. – I - Il est inséré au tableau annexé à la décision du 28 avril 2024 susvisée :

1° après la ligne « Service des sports », la ligne :

Semaine ATHENS	M. Pierre BERTRAND, directeur académique du département d'enseignement Science économique gestion finance.
----------------	--

2° après la ligne « Master Economie appliquée », la ligne :

Master Risques et environnement	Mme Adèle BRESSY, au titre du parcours « Systèmes aquatiques et gestion de l'eau ».
---------------------------------	---

3° après la ligne « Executive master Digital Twins », la ligne :

Aménagement et maîtrise d'ouvrage urbaine	Mme Marie JORIO, responsable du programme Aménagement et maîtrise d'ouvrage urbaine.
---	--

4° après la ligne « Préparation concours IPEF », les lignes :

<u><i>Autres formations</i></u>	
Programme étudiant réfugiés	M. Cédric ROUSSE, responsable du programme étudiants réfugiés.

II – Dans le tableau annexé à la décision du 28 avril 2024 susvisée, la ligne « Formations *au design thinking, design fiction et design soutenable* », est remplacée par la ligne suivante :

Formations <i>au design thinking, design fiction et design soutenable</i>	Mme Estelle REVEILLARD, responsable du pôle innovation & design.
---	--

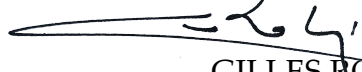
Art. 2. – Le directeur de l’enseignement et le secrétaire général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l’exécution de la présente décision qui sera publiée aux *Actes officiels* de l’École nationale des ponts et chaussées.

Fait à Champs-sur-Marne, le 30 décembre 2024.

*Le directeur de l’École nationale
des ponts et chaussées,*

Pour le directeur et par délégation :

Le directeur adjoint,


GILLES ROBIN